



Le diagnostic archéologique : instrument d'une politique du patrimoine ou de la recherche archéologique ?

Marc Bouiron

► To cite this version:

Marc Bouiron. Le diagnostic archéologique : instrument d'une politique du patrimoine ou de la recherche archéologique ?. Le diagnostic comme outil de recherche : 2e séminaire scientifique et technique de l'Inrap, David Flotté; Cyril Marcigny, Sep 2017, Caen, France. 10.34692/cptn-2c70 . hal-03330292

HAL Id: hal-03330292

<https://inrap.hal.science/hal-03330292>

Submitted on 31 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Marc BOUIRON

Inrap – UMR 7264 CEPAM

marc.bouiron@inrap.fr

Mots clés

Archéologie préventive, diagnostic archéologique, Code du Patrimoine, recherche scientifique, géomorphologie, étude du paysage, analyse du territoire, contexte urbain, contexte subaquatique, grands linéaires

Keywords

Preventive archaeology, archaeological diagnostic, French Heritage Code, scientific research, geomorphology, landscape study, territorial analysis, urban context, underwater context, large linear lines

Référence électronique

BOUIRON, Marc (2021). Le diagnostic archéologique : instrument d'une politique du patrimoine ou de la recherche archéologique ? Dans C. Carpentier, R.-M. Arbogast & P. Kuchler (dir.), *Bioarchéologie : minimums méthodologiques, référentiels communs et nouvelles approches : actes du 4^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 nov. 2019, Sélestat. <<https://doi.org/10.34692/cptr-2c70>>.

1 - Voir l'article sur le diagnostic archéologique vu du côté des services de collectivité territoriale (Viand, 2019).

Le diagnostic archéologique : instrument d'une politique du patrimoine ou de la recherche archéologique ?

Résumé

La loi sur l'archéologie préventive de 2001 a instauré le « diagnostic archéologique » comme une pratique nécessaire (voire indispensable) dans le processus administratif déterminant la présence ou non de vestiges archéologiques et la prescription d'une fouille d'archéologie préventive. Or, avant d'être présent dans le Code du patrimoine, le diagnostic archéologique avait déjà quelques décennies derrière lui et participait d'une recherche scientifique alors plus faiblement dotée.

Abstract

The 2001 law on preventive archaeology established "archaeological diagnostic" as a necessary (or even indispensable) practice in the administrative process determining the presence or otherwise of archaeological remains and the prescription of a preventive archaeological excavation. However, before being included in the French Heritage Code, archaeological diagnostic had already been in use for several decades and was part of a scientific research process that was then less well endowed.

1. Le diagnostic archéologique comme élément d'identification du patrimoine archéologique

Depuis l'adoption de la loi sur l'archéologie préventive en 2001 (et revue en 2003), le diagnostic archéologique s'est imposé comme une étape indispensable dans la détection du patrimoine enfoui. L'application à l'archéologie du principe du « pollueur payeur » entraîne en effet la responsabilisation du maître d'ouvrage de l'aménagement avec la prise en charge financière qui en découle. On comprendra aisément que ce maître d'ouvrage n'est pas responsable de la présence ou non de vestiges archéologiques sur un site. Toutefois, il est désormais acquis qu'une fois ceux-ci détectés, la poursuite de l'aménagement impose soit de préserver les vestiges (ce qui est rarement le cas) soit de réaliser une fouille qui assurera la préservation par l'étude, contrepartie à la destruction du site. Tout se focalise donc autour de cette fameuse détection des vestiges archéologiques, qui relève d'une mission de service public et dont le financement s'appuie sur une base mutualisée. Cette détermination peut se faire soit de manière directe (on est alors dans le cadre d'une ouverture du sol) soit de façon indirecte, par le biais d'études d'archives (détermination d'une occupation humaine ayant pu laisser des traces dans le sol) ou de prospections géophysiques. Dans ce cas, seule l'ouverture réelle du sous-sol permet d'identifier précisément les vestiges présents.

Avant la loi de 2001, il arrivait que cette forme de diagnostic soit réalisée directement par les agents des services régionaux de l'archéologie (SRA) avec un simple engin mécanique permettant de déterminer une présence/absence. Depuis 2003, la réalisation de diagnostic se fait prioritairement par les services de collectivité habilités sur leur territoire ou sinon par l'Inrap¹. Ces diagnostics peuvent avoir un degré d'élaboration assez élevé, en fonction de la complexité technique et des attentes scientifiques. Mais dans tous les cas, le diagnostic est la première approche « réelle » et normée d'un terrain destiné à être aménagé.

Pour pouvoir prescrire une fouille, le diagnostic doit documenter les différentes phases d'occupation du site (critère de chronologie), repérer

son étendue (spatialisation) et caractériser la nature de l'occupation. Un diagnostic conduit de manière idéale doit permettre ainsi de localiser dans l'espace (et en trois dimensions) les différents niveaux archéologiques qui seront fouillés s'ils sont en interférence avec l'aménagement projeté. Or, ceci est loin d'être simple.

Il existe ainsi plusieurs biais. Tout d'abord le diagnostic intervient souvent sur un terrain qui n'est pas totalement libre en surface. Lorsque l'on ouvre le sol pour déterminer la présence de vestiges, il est d'usage de creuser un certain pourcentage de la surface au sol (en général 7 à 10 % de la surface totale) afin d'être assez représentatif en termes de vestiges archéologiques. Compte tenu du « risque archéologique », il est fréquent que des promoteurs ne signent qu'un compromis de vente et veuillent connaître la nature des vestiges présents dans le sous-sol avant d'engager l'aménagement du site. Tel bâtiment restera en élévation, telle zone ne sera pas déboisée ... La négociation avec l'aménageur n'est pas toujours à l'avantage de l'opérateur archéologique. Or, une restriction en surface entraîne une restriction en profondeur du fait des paliers nécessaires à la bonne tenue des parois (principe de 1 pour 1, appliqué avec des bermes successivement rétrécies d'1,30 m de hauteur).

Ensuite, la détermination des vestiges profonds est compliquée du fait des consignes de sécurité. Ainsi, plus on veut voir les vestiges profonds plus il est nécessaire d'ouvrir en grande surface depuis le sol : pour chaque passe d'1,30 m de profondeur, la surface se réduit très largement. Il est quasiment impossible de repérer des vestiges vraiment profonds (en dessous de 4 m) à moins de disposer de vastes terrains sans contrainte de surface. Ou bien on réalisera des sondages géotechniques, chemisés, dont l'analyse pourra permettre de proposer une analyse des remplissages sédimentaires (mais quid de la détermination de séquences d'occupation de type non bâties ?). Certaines natures d'occupation peuvent être un frein pour l'expertise totale des sites. On pense ainsi aux cimetières dans lesquels il est difficile de faire des tranchées profondes en détruisant les squelettes présents en partie haute. Enfin, la pollution des sols devient une difficulté technique de plus en plus fréquente en milieu urbain comme rural.

2. Le diagnostic archéologique au service de la recherche

Mais le diagnostic archéologique peut tenir lieu de véritable objet de recherche. S'il est tenu par la faible ouverture des surfaces, il a en revanche l'avantage de pouvoir être conduit de manière assez systématique sur certains terrains (en milieu rural en particulier) ce qui donne une véritable visibilité sur le sous-sol sans s'astreindre à mobiliser des centaines ou des milliers de mètres cube. C'est pourquoi il constitue un outil extrêmement intéressant pour la connaissance géomorphologique des terrains. Les différentes contributions sur les plaines alluviales et autres corridors fluviaux² témoignent de la capacité à reconnaître des transformations spatiales des cours d'eau et de leur zone de crue avec, en corollaire, la possibilité d'effectuer des datations sur la base du carbone 14 et de déterminer un paléoenvironnement. Ce que les grandes analyses géophysiques ou l'utilisation du Lidar ne permettent pas.

L'appréhension d'un paysage à grande échelle par les diagnostics archéologiques trouve aussi un intérêt particulier pour la restitution des champs de bataille et des lignes de front. L'exemple normand est révélateur des apports de la multiplication des diagnostics archéologiques sur de grandes surfaces, témoins des zones de débarquement lors de la Seconde Guerre mondiale (Carpentier et coll., 2019). Dans d'autres cas, cette grande échelle peut servir à analyser un territoire sur une longue période surtout lorsque de vastes terrains font l'objet de diagnostics systématique à 7 ou 10 %³. On dispose alors de données spatiales extrêmement intéressantes que l'archéologue

2 - Voir les contributions sur la vallée de la Seine (Frouin et coll., 2021), sur la Loire avec les sondages profonds à Tours (Gardère, 2021), sur les chenaux retrouvés à Brissay-Choigny (Flucher & Maréchal, 2021) ou sur les diagnostics dits négatifs en contexte de plaine alluviale (Brun et coll., 2021).

3 - Voir les contributions sur le territoire de Nîmes (Breuil & Séjalon, 2021) et sur la plaine de Troyes (Riquier & Sanson, 2020).

4 - Comme préconisé dans le retour d'expérience sur l'A83 (Violet & Watteaux, 2021).

5 - La réflexion systématisée sur un même territoire entraîne d'ailleurs une mutualisation des données numériques qu'elles qu'en soient leur provenance (cf. Trébuchet et coll., 2020).

6 - Voir, par exemple, la réflexion sur les sites du 1er âge du Fer dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais (Henton & Leroy-Langelin, 2021).

7 - Un exemple en Eure-et-Loir : Chamaux et coll., 2020.

8 - Voir l'exemple des aires sauvages néolithiques et protohistoriques dans la moyenne vallée de la Vesle (Garmond & Bündgen, 2020).

9 - Comme la définition d'un « stratotype » culturel territorial (Flotté et coll., 2020).

10 - Voir l'exemple sur les diagnostics archéologiques dans la ville antique de Carhaix (Le Cloirec, 2019) ou sur les villes normandes (Quévillon et coll., 2020).

11 - Voir l'exemple de l'agglomération secondaire de Saint-Chéron dans l'Essonne (Goustard & Piozzoli, 2019) et de l'antique Decempagi (Sebag, 2021).

couplera avec les résultats géomorphologiques pour comprendre l'évolution de l'occupation humaine et son interaction avec le milieu naturel. Dans l'idéal, il conviendrait de compléter ces diagnostics avec des analyses régressives cartographiques et des études d'archives sur les territoires concernés⁴. Mais les moyens dédiés seraient alors disproportionnés par rapport aux objectifs d'un diagnostic et relèveraient plutôt d'un projet collectif de recherche⁵.

Sur ces grands territoires, les données issues des diagnostics n'ayant pas été suivies de fouilles complètent souvent les résultats des opérations de fouilles archéologiques. Mêmes partielles, ces petites fenêtres dans le sous-sol permettent d'analyser l'histoire de l'occupation humaine⁶. La répétition de certaines formes d'occupation (par exemple, un type de bâtiment) et leur fouille exhaustive permet de mieux les comprendre. On notera aussi l'importance des fossés qui matérialisent bien souvent un parcellaire et dont le recoupement régulier dans les tranchées de diagnostic, lorsqu'elles sont réalisées de manière systématique, est de nature à en préciser le plan comme le ferait un cadastre⁷. Enfin, d'autres structures en creux régulièrement découvertes en diagnostic ont pu être identifiées comme des pièges de chasse⁸. Le tout peut donner lieu, sur de telles surfaces, à une véritable approche méthodologique⁹.

Ces diagnostics à grande échelle se font également sous l'eau (Fontaine et coll., 2019). Les protocoles sont alors totalement différents, se rapprochant des analyses géophysiques réalisées en milieu terrestre. L'utilisation de sonars multifaisceaux permet de visualiser les fonds sous-marins sur des surfaces très importantes afin de détecter la présence de vestiges archéologiques et de munitions de guerre potentiellement dangereuses.

Certains milieux sont plus difficiles à analyser. C'est le cas des centres urbains, où la multiplication des constructions, durant plusieurs siècles, a souvent mité les sols archéologiques¹⁰. Le diagnostic archéologique est alors le seul moyen de déterminer la subsistance ou non de ces stratigraphies en fonction des caves et des atteintes au sous-sol de l'époque moderne ou contemporaine. Dans le cas où les limites anciennes des villes ne sont pas bien fixées, il est alors possible de déterminer une présence intra ou extra muros sur la base de quelques séquences stratigraphiques atteintes en diagnostic, même si la fouille ne se fait pas. Dans le même ordre d'idées, il peut être particulièrement intéressant de multiplier les diagnostics archéologiques sur des agglomérations secondaires antiques afin de mieux comprendre leur nature et leur dynamique d'occupation ; c'est un des grands apports de l'archéologie préventive couplée à des techniques de photographie aérienne ou de prospection géophysique¹¹.

D'autres milieux particuliers représentent des surfaces très grandes ; c'est ainsi que les tracés linéaires caractérisent des espaces de plusieurs centaines d'hectares. Il en est de même des carrières (Spiès et coll., 2021.) dont les extensions successives donnent lieu à des diagnostics à grande échelle puis à des fouilles des ensembles plus denses. L'ensemble donne une vision très complète d'un espace géographique spécifique.

Enfin, on ne manquera pas de souligner que si les prescriptions de fouille offrent une efficacité remarquable, c'est bien évidemment sur la base des résultats issus des diagnostics archéologiques positifs réalisés. Le rapport de diagnostic livre toutes les informations disponibles au service prescripteur ainsi qu'à l'ensemble des opérateurs en capacité de réaliser la fouille ; il constitue le point d'entrée vers l'ensemble de la documentation accessible. La qualité du diagnostic vient de la capacité de l'archéologue en charge de l'opération à contextualiser les éléments dégagés et à les comprendre sur la base des connaissances acquises grâce aux opérations de fouilles réalisées. D'où l'importance de travailler sur une même assise territoriale sur toute la

chaîne opératoire de la recherche archéologique, de savoir comprendre une information archéologique fragmentaire et de pouvoir la replacer dans un cadre chronologique et fonctionnel.

Bibliographie

- BREUIL, Jean-Yves & SÉJALON, Pierre. (2021). Le diagnostic comme outil de recherche : l'expérience collective nîmoise. Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. <<https://doi.org/10.34692/c7a5-mr13>>.
- BRUN, Olivier, NATON, Henri-Georges, BROU, Laurent, SCHAAL, Caroline & JAMET, Guillaume. (2021). « L'occasion fait le larron » : pour une meilleure intégration du potentiel documentaire des diagnostics archéologiques « négatifs » réalisés en contexte de plaine alluviale. Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. <<https://doi.org/10.34692/0728-5826>>.
- CARPENTIER, Vincent, LABBEY, Benoît, TESSIER, Vincent et coll. (2019). Apports récents du diagnostic à l'archéologie de la Seconde Guerre mondiale : quelques exemples et réflexions pour la région Normandie. Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. <<https://doi.org/10.34692/wydw6-np90>>.
- CHAMAUX, Gabriel, BORDERIE, Quentin, FENCKE, Émilie, LABAT, Olivier, PERRICHON, Pierre & SELLÈS, Hervé. (2020). Le diagnostic archéologique : un outil de recherche et de prospective en Eure-et-Loir. Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. <<https://doi.org/10.34692/9q5q-7x82>>.
- FLOTTÉ, David, MÉNAGER, Loïc & VIPARD, Laurent. (2020). Le stratotype culturel territorial : essai de formalisation d'un outil d'archivage et de modélisation des données archéologiques mis en œuvre dès le diagnostic. Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. <<https://doi.org/10.34692/kr0d-8v26>>.
- FLUCHER, Guy & MARÉCHAL, Denis. (2021). Apports et limites des diagnostics sur des chenaux en confrontation avec les fouilles : l'exemple de Brissay-Choigny et Vendeuil (Aisne). Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. <<https://doi.org/10.34692/d51n-ff06>>.
- FONTAINE, Souen, SAUVAGE, Cécile, DÉGEZ, Denis, HULOT, Olivia & LIMA, Christine. (2019). Évaluations archéologiques en contexte sous-marin offshore : un nouveau protocole. Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. <<https://doi.org/10.34692/mgwc-1081>>.
- FROUIN, Millena, FOURNAND, Sandrine (Coll.), LANGRY-FRANÇOIS, Fabien (Coll.), LENDA, Stéphane (Coll.), LE GOFF, Isabelle (Coll.), MARCHAISSEAU, Vincent (Coll.), VERBRUGGHE, Geert (Coll.) & DESFORGES, Gwenaëlle (coll.). (2021). Restituer les corridors fluviaux d'après les relevés stratigraphiques des diagnostics archéologiques : exemple de la vallée de la Seine dans le Nogentais. Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. <<https://doi.org/10.34692/nprx-tr66>>.
- GARDÈRE, Philippe. (2021). Sous les pavés la Loire ! Archéologie préventive et occupations précoces de la plaine alluviale à Tours (37). Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. <<https://doi.org/10.34692/6r86-0m72>>.

GARMOND, Nicolas & BÜNDGEN, Sidonie. (2020). Diagnostics des aires sauvages néolithiques et protohistoriques dans la moyenne vallée de la Vesle (Marne, Grand Est). Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. <<https://doi.org/10.34692/hxve-7s61>>.

GOUSTARD, Vincent & PIOZZOLI, Christian. (2019). Le diagnostic comme outil de connaissance d'une agglomération antique : l'exemple de Saint-Chéron (Essonne). Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. <<https://doi.org/10.34692/pcnr-qb63>>.

HENTON, Alain, LEROY-LANGELIN, Emmanuelle, HANNOIS, Philippe (Coll.) & LEFÈVRE, Philippe (coll.). (2021). Diagnostics et approche de l'occupation du territoire et des types d'habitat à la Protohistoire ancienne : l'exemple du 1^{er} âge du Fer dans le Nord et le Pas-de-Calais via le PCR HABATA. Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. <<https://doi.org/10.34692/27wn-ye22>>.

LE CLOIREC, Gaétan. (2019). 25 ans de diagnostics archéologiques dans la ville antique de Carhaix. Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. <<https://doi.org/10.34692/s3p7-z473>>.

QUÉVILLON, Sophie, SCHÜTZ, Grégory & CARRÉ, Gaël (coll.). (2020). Le diagnostic et rien d'autre. Retour d'expérience à partir de quelques villes de Normandie. Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. <<https://doi.org/10.34692/z4e3-hr39>>.

RIQUIER, Vincent & SANSON, Luc. (2020). De la détection à l'expertise : l'apport des opérations de diagnostic dans la plaine de Troyes. Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. <<https://doi.org/10.34692/fgwe-m134>>.

SEBAG, Deborah. (2021). Méthode de diagnostic appliquée à un site historique peu fouillé : Tarquimpol (Moselle, Grand Est). Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. Disponible en ligne sur <<https://doi.org/10.34692/x3ry-bn94>>.

SPIÈS, Florie, TOUSSAINT, Perrine & BLANCQUAERT, Geertrui. (2021). Le diagnostic archéologique : un atout pour la connaissance des occupations anciennes de la commune de Matignicourt-Goncourt et ses environs (Marne). Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. <<https://doi.org/10.34692/7jhh-gj76>>.

TRÉBUCHET, Émilie, SALÉ, Philippe, GIDELLE, Isabelle et coll. (2020). Réflexions documentaires et archivistiques sur les données d'opération archéologique et leur exploitation à l'échelle des territoires. Structuration des données numériques à l'Inrap, en région Centre-Val de Loire. Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. <<https://doi.org/10.34692/ers6-dr69>>.

VIALET, Pascal & WATTEAUX, Magali. (2021). Archéogéographie et diagnostic archéologique : l'expérience de l'A83 dans le Sud-Vendée, « un retour vers le futur ». Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. <<https://doi.org/10.34692/gmvx-a290>>.

VIAND, Antide. (2019). Diagnostic archéologique et financement de la recherche : le point de vue des collectivités territoriales. Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen. <<https://doi.org/10.34692/cjgd-bj16>>.